

à la publication des lettres du roi portant défense de passer les ports sans être visité par les commis « pour savoir et « entendre si aulcun porterait or et argent, lettres et autres « advertissemens a Charles de Bourbon (1) ou a autres qui « l'ont suyvy et autres malvellans et ennemys de ce « royaume » ; 12 liv. furent comptées à quatre messagers envoyés à Montbrison, à Saint-Symphorien-le-Château, à Roanne, Villefranche et Sainte-Colombe, pour porter les vidimus des lettres patentes de la régente, par lesquelles il était défendu aux gens de guerre de s'assembler plus de dix ou douze, afin d'éviter les pillages et violences, « ou autrement en faisant le contraire estoit permis aux communes et « poisans (paysans) de les deffere, rompre et mettre cz mains « de justice » ; Jean Boisson, *crye public*, eut 6 liv. pour son salaire et ses peines de faire pendant un an les *cryees* et publications des ordonnances royales.

Dans ce chapitre sont comprises les dépenses de la fête de l'Ascension, « pour aller accompagner la procession de « N. D. au lieu de l'Isle-Barbe (2), par les officiers du roy, « pour sa sante et prosperite et aussi pour le garder et « mainctenir en possession sur les lymites et frontieres du « pays de Bresse et Savoye... » La plus grande fête du monastère de l'Isle-Barbe, était, suivant *Le Laboureur* (3), la fête de l'Ascension ; on y exposait les célèbres reliques conservées dans cette église, et le cor d'ivoire qui selon la tra-

(1) Le deuxième volume (sous presse) de *l'Histoire des Ducs de Bourbon et des Comtes de Forez*, par La Mure, renfermera des détails, très-curieux et inédits, relatifs au connétable de Bourbon, dus aux recherches persévérantes et sagaces de M. de Chanclauze, l'intelligent éditeur de cette importante publication.

(2) On y consommait sans doute les 25 livres de cire du cens mentionné au premier chapitre de la recette.

(3) *Mazures de l'Isle-Barbe*, tom. 1^{er}, p. 166.